

SERVICE / DIVISION	Service de l'urbanisme / Planification du territoire	No SD SD-2025-3031		
OBJET	Recommander au conseil de nommer le bois situé au 499, rue des Pivoines sur 17 lots du cadastre du Québec «Bois de Sainte-Dorothée»			
No dossier(s) interne(s) : URB-2025-1299 No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 16-Sainte-Dorothée 18-L'Orée-des-bois Date CE souhaitée : 2025-07-02 Date CM souhaitée : 2025-07-08				
Actions : TOPONYMIE <p style="text-align: center;">Résolution du CCU : CT-2025-12</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> Requérant(s) Mme Geneviève Bédard </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> Représentant(s) Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté </td> </tr> </table> Adresse(s) 499, rue des Pivoines Lot(s) 1 159 225 1 159 231 1 159 238 1 159 256 1 159 257 1 159 265 1 716 426 1 716 427 1 716 428 1 716 429 1 716 430 1 716 431 1720191-B 2 017 436 2 482 852 4 802 792 4 802 794			Requérant(s) Mme Geneviève Bédard	Représentant(s) Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté
Requérant(s) Mme Geneviève Bédard	Représentant(s) Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté			
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)				

SERVICE / DIVISION	Service de l'urbanisme / Planification du territoire	No SD SD-2025-3031
<p>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</p> <p>Le comité de toponymie a pris connaissance de la proposition de nommer le bois situé au 499, rue des Pivoines sur les lots 1 159 225, 1 159 231, 1 159 238, 1 159 256, 1 159 257, 1 159 265, 1 716 426, 1 716 427, 1 716 428, 1 716 429, 1 716 430, 1 716 431, 1 720 191-B, 2 017 436, 2 482 852, 4 802 792, 4 802 794 du cadastre du Québec «Bois de Sainte-Dorothee».</p> <p>Ce bois d'intérêt métropolitain est une propriété de la Ville de Laval. Il couvre une superficie de 92,45 hectares et s'inscrit dans un ensemble naturel plus grand. Il est situé dans le secteur de Sainte-Dorothee, à Laval.</p> <p>Le bois de Sainte-Dorothee est composé de peuplements parmi les plus beaux et les plus diversifiés de l'île Jésus. Son stade d'évolution correspond principalement au stade climacique, où les peuplements matures ont atteint de 90 à 120 ans. Les principaux peuplements observés sont l'érablière à sucre et l'érablière argentée. La présence d'une prucheraie du Canada, désignée écosystème forestier exceptionnel et couvrant une superficie d'environ 8,5 hectares, lui confère une valeur environnementale certaine. Le bois de Sainte-Dorothee est situé dans un milieu rural (zone agricole) dominé par des activités agricoles et horticoles.</p> <p>Son nom d'usage provient du fait qu'il se trouve dans le secteur de Sainte-Dorothee, ancienne ville qui a été fusionnée à 13 autres municipalités le 6 août 1965 pour former la Ville de Laval. Sainte-Dorothee avait été érigée en 1869, par le détachement d'une partie du territoire de la municipalité de paroisse de Saint-Martin. Sainte Dorothee est une martyre turque du IVe siècle.</p>		
<p>IMPACTS MAJEURS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>ASPECTS FINANCIERS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CULTURE</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CADRE NORMATIF</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>REMARQUE(S)</p> <p>Cette démarche est conforme aux critères de la Politique de dénomination toponymique de la Ville de Laval. La nature de l'entité à nommer est suffisamment distincte pour qu'il ne soit pas question d'homonymie avec le boulevard, le centre communautaire et la gare de Sainte-Dorothee (critère 4); le toponyme respecte l'usage populaire et ne déroge pas à d'autres critères (critère 9).</p>		
<p>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</p> <p>de recommander au conseil de nommer le bois situé au 499, rue des Pivoines sur les lots 1 159 225, 1 159 231, 1 159 238, 1 159 256, 1 159 257, 1 159 265, 1 716 426, 1 716 427, 1 716 428, 1 716 429, 1 716 430, 1 716 431, 1720191-B, 2 017 436, 2 482 852, 4 802 792 et 4 802 794 du cadastre du Québec « Bois de Sainte-Dorothee », et ce, conformément à la résolution du comité de toponymie numéro CT-2025-12.</p>		